



Reprise de bail avec une personne sous tutelle

Par **sanette27**, le **12/10/2015** à **19:18**

Bonjour ,je souhaite faire une reprise de bail avec une personne sous tutelle .L'agence immobilière dont je dépend refuse toutes personne sous tutelle ou curatelle sous prétexte qu'ils ont eu beaucoup de problèmes et donc ils refusent systématiquement .

Ma question est ,est-ce qu'une agence immobilière a le droit de refuser des personnes sous tutelle?

En sachant que c'est une dame très bien ,qui gagne bien sa vie en C D I et qui déménage car elle est mutée juste a côté de chez moi donc voila je ne comprend pas ! Est-ce de la discrimination??